

**CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023 À 19H30
SALLE DES MARIAGES**

ORDRE DU JOUR

- 01 - Placements de fonds sur Comptes à Terme ouverts auprès de l'Etat.
- 02 - Demande de garantie d'emprunt à la commune par la Société Anonyme d'HLM ANTIN Résidences pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 46 logements situés 20 boulevard Gallieni et 6 rue du Bac à Neuilly-Plaisance.
- 03 - Créances irrécouvrables pour les années 2010 à 2022 - Budget Ville.
- 04 - Ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses.
- 05 - Subventions des collectivités locales aux associations ou organismes de droit privé – Passation d'une convention cadre.
- 06 - Versement d'acomptes sur subventions de l'exercice 2024.
- 07 - Autorisation de dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif 2024.
- 08 - Apurement du compte 1069 : « Reprise 1997 sur les excédents capitalisés – Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » du budget principal en vue du passage en nomenclature M57.
- 09 - Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024.
- 10 - Détermination des durées d'amortissement des immobilisations.
- 11 - Exercice 2023 – Décision modificative n°1 – Budget Ville.
- 12 - Attribution d'un véhicule de fonction.
- 13 - Prolongation de l'appel à candidature pour la rétrocession du fonds de commerce sis 22 avenue du Maréchal Foch.
- 14 - Approbation de l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens passée avec l'Association Mission Locale de la Marne aux Bois, la Ville de Rosny-sous-Bois et la Ville de Neuilly-sur-Marne.
- 15 - Modification partielle de la carte scolaire.
- 16 - Convention de partenariat au titre de l'accompagnement métropolitain en ingénierie dans le cadre du projet de la solarisation métropolitain.
- 17 - Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune de Neuilly-Plaisance.
- 18 - Signature de l'avenant n°1 de prorogation à la Convention d'Intervention Foncière entre l'Établissement Public Foncier d'Île- de- France (EPFIF) et la commune de Neuilly-Plaisance.
- 19 - Rapport du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) – Exercice 2022.
- 20 - Réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux – Passage à la gestion en flux – Approbation de la convention avec le bailleur Vilogia.
- 21 - Réforme de la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux – Passage à la gestion en flux – Approbation de la convention avec le bailleur Batigère Habitat.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 14 décembre 2023.

6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80
Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*

Christian DEMUYNCK

